

## La stigmatisation de la faillite crée les entreprises zombies



Le Forum financier de Mons-La Louvière a le plaisir de vous inviter à la conférence que donnera

**Paul BECUE**

Visiting Fellow Itinera Institute

**le mardi 26 février 2019, à 18h15 précises**

Centre de Compétence du Forem- Zoning de Garocentre-Nord, Boulevard de la Technicité 1, 7110 Houdeng-Goegnies

*On a beau le déplorer depuis des années mais ceux qui ont eu l'infortune de connaître une faillite sont toujours regardés avec méfiance ou hostilité en Belgique. Pourtant, le failli intègre mérite le respect : il a essayé ! En outre, les faillites ne sont pas si nocives à l'économie. À court terme, il s'agit bien sûr d'événements douloureux, particulièrement pour les travailleurs qui perdent leur emploi. Mais à long terme, elles sont positives car elles favorisent la « turbulence » dans l'économie, une notion liée au phénomène de « destruction créatrice » décrit par Schumpeter. Celle-ci trouve son origine dans le processus dynamique de l'innovation technologique, la réelle source de croissance économique. Plus les entreprises âgées sont nombreuses à être remplacées (notamment à la suite de faillites) par des nouvelles, plus l'économie est innovante.*

*Dans son rapport 2017, la Banque nationale a alerté quant au maintien en (sur)vie d'un nombre important d'entreprises dites « zombies », c'est-à-dire établies depuis au moins dix ans et dont les bénéfices d'exploitation sont inférieurs à leurs charges financières au moins trois années de suite. Les « zombies » parviennent à se maintenir en activité grâce à différents facteurs, comme la faible pression concurrentielle exercée par les nouveaux entrants, une régulation trop favorable aux sociétés déjà actives, des procédures de mises en liquidation trop contraignantes ou des dysfonctionnements sur les marchés financiers. Ce phénomène affecte l'économie dans son ensemble en freinant la croissance tant d'entreprises plus efficaces que de la productivité.*

*Notre orateur évoquera le niveau particulièrement bas de la turbulence de l'économie belge (loin derrière l'Allemagne ou la France). Il montrera combien il est nécessaire de dissiper la stigmatisation qui entoure la faillite, tout en encourageant l'esprit d'entreprise. Il évaluera ensuite les initiatives qui ont été prises dans le domaine législatif (loi sur l'insolvabilité, droit de l'entreprise et code des sociétés et des associations). En conclusion, il formulera quelques recommandations tirées de son dernier livre « La faillite, une leçon pour réussir ».*

*Paul Becue est licencié en droit, sciences économiques appliquées et sciences diplomatiques. Il a travaillé pendant 14 ans dans le secteur bancaire avant d'intégrer en 1998 le monde de l'assurance-*

*crédit où il a assumé différentes fonctions de management. Ses livres sur l'assurance-crédit font référence dans le secteur.*


Le verre de l'amitié clôturera cette soirée.

La participation aux frais est fixée à **€13** (gratuit pour les étudiants et les enseignants les accompagnant) à virer au compte **BE32 7360 4789 2402** du Forum financier de Mons-La Louvière.

(en communication: **26.02.19 + votre nom**).

Merci de confirmer votre participation en cliquant l'une de ces images, en y incluant éventuellement **une question** pour l'orateur. :



Si vous ne désirez plus recevoir ce type d'invitations, cliquez sur cette icône : 

**Merci de faire suivre ce courriel à toute personne intéressée.**

**Prochaine conférence à Mons-La Louvière :**

28/03/19

Prof. Axel  
Gautier



« Origine du coût élevé de l'énergie en Belgique et son impact sur la compétitivité des entreprises »

Centre de compétences  
Environnement du Forem  
Parc Initialis Mons

**Pour rester informé de nos activités :**



Pour tout renseignement :

Banque nationale de Belgique

Relations économiques avec la Wallonie

02 221 4200 - e-mail : [fofi.monslalouviere@nbb.be](mailto:fofi.monslalouviere@nbb.be)